

Janvier 2008

Fiches repères de la CFE-CGC

Formation :

Face à l'insécurité grandissante dans le parcours professionnels, la formation d'un salarié de l'encadrement constitue, tout au long de la vie, le moteur de son évolution de carrière.

Pour la CFE-CGC, il est impératif d'offrir plusieurs outils pour accompagner les salariés :

- bilan de compétences,
- la validation des acquis de l'expérience (VAE),
- un accompagnement pour le choix de la formation, des conseils, des orientations...

Aujourd'hui l'évolution des carrières est dans les mains des employeurs, la CFE-CGC entend que les salariés soient acteurs de leur projet professionnel et exige :

- la garantie du droit individuel à la formation pour tous, tout au long de la vie,
- la validation des acquis de l'expérience professionnelle et syndicale.